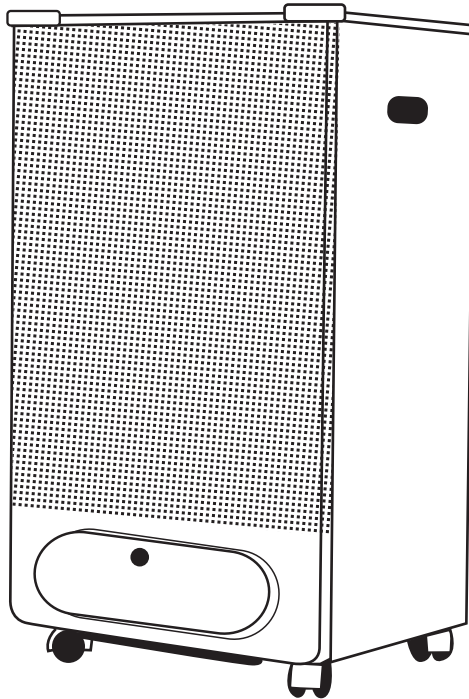


# Manuel d'utilisation Chauffage d'appoint à Gaz à Catalyse

## RIGA



### AVERTISSEMENTS :

Lire cette notice avant d'utiliser votre appareil.

Le raccordement de cet appareil doit être effectué par l'intermédiaire d'un Détendeur et d'un tuyau flexible ou d'un tube souple. Consultez votre fournisseur.

Utiliser seulement dans un endroit bien aéré.

Ne pas utiliser dans les véhicules de loisirs tels que caravanes et auto-caravanes.

# Sommaire :

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES POUR LA FRANCE (FR)	page 3
A- CONSIGNES GENERALES DE SECURITES	page 3
B- MISE EN SERVICE	page 3
B-1 Ventilation du local	page 3
B-2 Bouteille de gaz et Détendeur (non fourni)	page 3
B-3 Tuyau flexible NF (non fourni)	page 4
C- RACCORDEMENT DE LA BOUTEILLE DE GAZ	page 4
C-1 Mise en place de la bouteille de gaz	page 4
C-2 Etanchéité	page 4
D- UTILISATION	page 5
D-1 Allumage de l'appareil	page 5
D-2 Modulation de la chaleur	page 5
D-3 Arrêt de l'appareil	page 5
E- CHANGEMENT DE LA BOUTEILLE DE GAZ	page 6
F- STOCKAGE & ENTRETIEN	page 6
CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE	page 7

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES POUR L'ESPAGNE (ES)

Nom de l'appareil : RIGA – 8591501 – FQ 3001

Puissance : 1.5 / 1.9 / 3 kW

Consommation : 106 / 135 / 214 g/h

Pression : 28/37 mbar

Catégorie : I3<sub>B</sub>

Gaz : G30 (Butane)

Pays de destination : FR

Fabriqué au Portugal par : Fernando Queirós, Lda. Rua Avelino Moreira, N.100 Arroso Sta. Maria 4770-541 V. N. Famalicão



### A- CONSIGNES GENERALES DE SECURITES

#### **En cas de fuite l'alimentation en gaz de l'appareil doit être coupée par le robinet de la bouteille de gaz**

L'appareil ne doit pas être utilisé dans les appartements d'immeubles-tours, dans les sous-sols, salles de bain ou chambres.

L'appareil ne doit pas être installé à proximité des murs, mobilier, tentures, voilages, articles de literie et autres matériaux inflammables. Pour éviter les risques d'incendie, il est strictement interdit de couvrir votre appareil.

L'appareil doit toujours être dirigé vers le centre de la pièce.

La grille de protection de cet appareil est prévue pour prévenir les risques d'incendie ou les blessures par brûlure et aucune partie ne doit être démontée de façon permanente. ELLE NE PROTÈGE PAS TOTALEMENT LES JEUNES ENFANTS OU LES INFIRMES.

En fin de bouteille, ne jamais la secouer, la coucher ou la retourner, du gaz butane liquide pourrait se répandre dans les tuyaux de l'appareil empêchant son allumage avec la nouvelle bouteille et annulera la garantie contractuelle de l'appareil.

### B- MISE EN SERVICE

**IMPORTANT :** Cette notice d'utilisation a pour objet de vous permettre d'utiliser correctement et en toute sécurité votre appareil. Consultez la notice pour vous familiariser avec l'appareil avant de connecter votre bouteille de gaz. Respectez les instructions de cette notice d'utilisation.

#### B-1 Ventilation du local

Cet appareil est un chauffage destiné à être utilisé dans un local suffisamment aéré. L'appareil ne doit pas être installé dans une pièce dont le volume est inférieur à 84 m<sup>3</sup> pour les salles de séjour et 42 m<sup>3</sup> pour les autres pièces. La surface de ventilation pour le renouvellement d'air ne doit pas être inférieure à 105 cm<sup>2</sup> répartie de manière équitable entre le niveau haut et bas de la pièce. Un dispositif de sécurité coupe l'arrivée du gaz, éteignant ainsi l'appareil si les conditions normales de ventilation ne sont pas respectées.

#### B-2 Bouteille de gaz et Détendeur (non fourni)

Cet appareil peut être utilisé avec les bouteilles "Cube butane" ou « Viseo » de Butagaz® équipé de son détendeur butane 28 mbar spécialement adapté : le "Clip Butane".

Il peut être également utilisé avec d'autres bouteille de butane (6 kg, 13 kg) et les détendeurs butane 28 mbar NF appropriés.

**Il est strictement interdit d'utiliser un autre gaz que le Butane.**

Pour le montage du détendeur, suivre les instructions du mode d'emploi fourni avec le détendeur.

Ne pas déplacer l'appareil en fonctionnement. Des chocs ou secousses peuvent causer le déclenchement du dispositif de sécurité du détendeur.

Ne pas utiliser un récipient de gaz endommagé ou rouillé. En cas de détérioration ou de présence de rouille sur la bouteille, faites-la vérifier par votre fournisseur de gaz. Ne pas utiliser un récipient de gaz dont le robinet serait endommagé.

Les bouteilles doivent être stockées à l'extérieur en position verticale et hors de la portée des enfants. La bouteille ne doit jamais être stockée dans un endroit où les températures peuvent atteindre plus de 50 C°. Ne pas conserver la bouteille à proximité des flammes, feux ou autres sources combustibles.

Ne fumez pas lorsque vous l'utilisez, ou la déplacez.



UTILISER DES RECIPIENTS GAZ DE 13 KG OU 6 KG (BUTANE) D'UNE HAUTEUR MAXIMALE DE 615 MM SUR UN DIAMETRE EXTERIEUR DE 310 MM

#### B-3 Tuyau flexible NF (non fourni)

L'appareil doit être utilisé avec tuyau flexible NF équipé d'un écrou fileté G 1/2 pour vissage sur l'appareil et d'un écrou fileté M 20 x 150 pour le vissage sur le détendeur (Norme XP D 36-112). La longueur du tuyau flexible NF devra être de 1m. Il devra être changé s'il est endommagé ou s'il présente des craquelures. Veuillez à changer le tuyau flexible NF dès que nécessaire. Ne pas tirer sur le tuyau et éviter toute torsion. Le tenir éloigné des pièces pouvant devenir chaudes.

L'étanchéité sera vérifiée en suivant les indications du paragraphe C-2

### C- RACCORDEMENT DE LA BOUTEILLE DE GAZ

Si votre bouteille de gaz est vide, lire le paragraphe E : CHANGEMENT DE LA BOUTEILLE DE GAZ

**Pour la mise en place ou le démontage de votre bouteille de gaz, opérer toujours dans un endroit aéré et jamais en présence d'une flamme, source de chaleur ou étincelle (cigarette, appareil électrique, etc.).**

Quelle que soit le type de bouteille, faites un test d'étanchéité sur tous les raccords en utilisant une solution d'eau savonneuse.

#### C-1 Mise en place de la bouteille de gaz

Positionner la bouteille de gaz au sol, derrière l'appareil.

Vérifier si le robinet de la bouteille de gaz et/ou la manette du détendeur est en position "fermé".

Visser ou clipper le détendeur sur le robinet la bouteille de gaz.

Mettre en place la bouteille de gaz à l'arrière de l'appareil de telle façon que le tuyau ne touche pas les panneaux métalliques de l'appareil et ne présente pas de courbes excessives ni d'étranglements. Vérifier que le tuyau flexible NF se développe normalement, sans torsion ni traction.

Remettre en place la plaque arrière de l'appareil.

#### C-2 Etanchéité

**Ne pas rechercher les fuites avec une flamme, utiliser un liquide détecteur de fuite gazeuse.**

Mettre du liquide détecteur de fuite gazeuse sur les raccords réservoir/détendeur/ tuyau/appareil.

1.Ouvrir l'arrivée du gaz (robinet du réservoir ou manette du détendeur).

2.Si des bulles se forment, cela signifie qu'il y a des fuites de gaz.

3.Pour supprimer la fuite, serrer les écrous. Si une pièce est défectueuse, la faire remplacer. L'appareil ne doit pas être mis en service avant que la fuite ait disparu.

4.Fermer le robinet du réservoir de gaz. Important : En cas de fuite ou d'odeur de gaz, fermer immédiatement le robinet du réservoir et/ou la manette du détendeur. Favoriser l'aération de la pièce en ouvrant les fenêtres. Demander l'intervention d'un technicien spécialisé pour le contrôle de l'appareil et le branchement correct du réservoir.

Il faut effectuer au moins une fois par an le contrôle et la recherche des fuites, et à chaque fois qu'il y a un changement du réservoir de gaz.

## D- UTILISATION

### D-1 Allumage de l'appareil

L'appareil dispose de trois niveaux de chauffe. Allumage, niveau minimum (Pos.1), niveau moyen (Pos.2) et niveau maximum (Pos.3).

Attention !

Ne tournez pas le bouton de contrôle brutalement, il faut toujours appuyer dessus avant de modifier la température. Assurez-vous que le bouton est verrouillé sur le niveau de chauffe souhaité.



Le chauffage peut être réglé sur trois niveaux : 1. Minimum 2. Medium 3. Maximum

Appuyer quelques secondes puis, sans relâcher la pression, tourner le bouton vers le symbole de l'éclair pour activer l'étincelle du piezo. Renouveler l'opération si nécessaire.

Une fois la veilleuse allumée, maintenir le bouton enfoncé pendant 10 à 15 secondes avant de le relâcher. Renouveler l'opération précédente si besoin.

Passer ensuite à la première position de chauffe, appuyez doucement sur le bouton et déplacez-le sur la position 1.

### D-2 Modulation de la chaleur

Pour passer de la position 1 à la position 2, appuyez doucement sur le bouton de contrôle et déplacez-le sur la position 2. Pour passer de la position 2 à la position maximum 3, appuyez doucement sur le bouton et déplacez-le sur la position 3.

### D-3 Arrêt de l'appareil

Après utilisation, pour éteindre l'appareil, ramener le bouton en position OFF et fermer le robinet de la bouteille de gaz et/ou du détendeur. **CET APPAREIL EST ÉQUIPÉ D'UN DISPOSITIF ANALYSEUR D'ATMOSPHERE QUI ÉTEINT AUTOMATIQUÉMENT L'APPAREIL AU CAS OU IL Y AURAIT DANS LA PIÈCE UN POURCENTAGE TROP ÉLEVÉ DE DIOXYDE DE CARBONE (CO<sup>2</sup>). SI CELA ARRIVAIT, BIEN AÉRER LA PIÈCE SINON L'APPAREIL NE POURRAIT PAS ÊTRE RÉALLUMÉ. CET APPAREIL N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE UNE SOURCE DE CHALEUR PRINCIPALE. ÉVITER DE FAIRE FONCTIONNER CET APPAREIL PLUS DE 2 HEURES EN CONTINU.**

## E- CHANGEMENT DE LA BOUTEILLE DE GAZ

Vérifier que le robinet de la bouteille de gaz et/ou la manette du détendeur est bien en position fermée. Dévisser l'arrière de l'appareil et retirer la bouteille de gaz en évitant toutes torsions du tuyau flexible. Enlever le détendeur de la bouteille. Suivre les indications des paragraphes C-1 & C-2 pour le branchement et les tests de fuites. Le changement de votre bouteille de gaz doit avoir lieu loin de toutes flammes.

## F- STOCKAGE & ENTRETIEN

Quand il n'est pas utilisé, l'appareil doit être couvert et entreposé dans un endroit non poussiéreux. Nettoyer la structure de votre appareil à l'eau savonneuse, UNIQUEMENT quand l'appareil est froid. Essuyer avec un chiffon doux. Ne pas utiliser d'abrasifs qui risqueraient d'endommager la peinture. Pour les interventions importantes, veuillez-vous adresser au service après-vente de FAVEX. L'appareil doit être vérifié tous les deux ans par un technicien agréé.

Vérifier périodiquement l'état du tuyau et le changer s'il présente des signes de vieillissement ou des craquelures. En France si la date de péremption imprimée sur le tuyau flexible NF est atteinte, il doit être remplacé par un tuyau flexible NF conforme à la Norme XP D 36- 112.

Si vous avez prévu de ne plus utiliser votre appareil pendant une longue période, débranchez la bouteille de gaz.

PROBLEME	CAUSE POSSIBLE	SOLUTION
1. La veilleuse ne s'allume pas automatiquement	Pas d'étincelle entre les deux électrodes	(a)Assurez-vous que le piézo fonctionne correctement. (b)Contactez le SAV.
2. La veilleuse ne s'allume pas automatiquement mais les points (a) à (b) fonctionnent correctement.	Mauvaise position des étincelles par rapport au flux de gaz.	Contactez le SAV
3. Le chauffage ne reste pas allumé lorsqu'on relâche le piézo.	La valve électromagnétique se referme lorsque le chauffage est allumé.	Contactez le SAV.
5. Difficulté d'allumage du panneau catalyse	(A)courant d'air en direction du panneau (B)Positionnement de la flamme pilote.	Déplacer l'appareil pour qu'il ne soit plus dans un courant d'air.  Contactez le SAV.
6. Odeur de combustion	Les odeurs de chauffe sont normales pendant le fonctionnement et peuvent être plus importantes lors des premières heures d'utilisation.	Aérer souvent votre pièce, ces odeurs s'estomperont après quelques heures d'utilisation

## CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE

Nos produits sont garantis 2 ans pièces et mains d'œuvres à compter de la date d'achat. Vous pouvez vous rapprocher de notre service SAV ([sav@favex.fr](mailto:sav@favex.fr) – tél. : 09 69 36 56 60) pour obtenir la procédure de prise en charge.

### Exclusions de garanties

Ne sont pas couverts par la garantie : les dommages engageant la responsabilité d'un tiers ou résultant d'une faute intentionnelle ou dolosive ; les frais d'entretien et la réparation des dommages consécutifs à un mauvais entretien, à une utilisation ou à une installation non conforme aux prescriptions de FAVEX ; la main d'œuvre afférente aux pièces non couvertes par ce contrat ; le remplacement des pièces d'usure et esthétiques n'entravant pas le bon fonctionnement de l'appareil sauf si lesdits dommages sont consécutifs à un événement garanti par le contrat ; les parties extérieures : vernis, émail, laque, peinture ; les coups, chocs, éraflures, accidents ou oxydation ; les erreurs de branchement ou de mise en service ; les dommages ayant pour origine : les actes de malveillance ou une cause externe à l'appareil (choc, chute, vol, sabotage) ; l'utilisation d'énergie, d'emploi ou d'installation non conforme aux prescriptions du fabricant ; la foudre, incendie, dégâts des eaux, variation climatique, ou tous risques couverts par l'assurance multirisques habitation ; la mauvaise utilisation, l'erreur de manipulation ; l'humidité provoquant une corrosion ou oxydation sauf si lesdits dommages sont consécutifs à un événement garanti par le contrat.

### Garanties légales

Outre les garanties spécifiques, les Clients disposent, sur tous les Produits, de la garantie légale de conformité en application des articles L. 211-4 et suivants du Code de la consommation pour le Client consommateur seulement, et de la garantie des vices cachés en application des articles 1641 à 1648 du Code Civil. Grâce à cette garantie, le Client qui prouve l'existence de vice caché, peut obtenir au choix, le remboursement du prix contre la restitution du Produit ou le remboursement seulement d'une partie du prix sans restitution du Produit.

### SAV Hors Garantie

Favex s'engage à tenir en stock minimum 5 ans les pièces détachées de ces produits à partir de la date d'achat.

Le remplacement de certaines pièces nécessite le savoir-faire d'un professionnel pour garantir non seulement le fonctionnement de l'appareil mais également, sa sécurité et celle de ses utilisateurs.

Par conséquent, FAVEX recommande à ses clients de faire installer ces pièces (mise en garde figurant notamment sur le bon de commande / livraison de chacune des pièces concernées) par un prestataire professionnel. Elle propose à cet effet, à la demande du client, d'assurer elle-même cette prestation par son personnel.

Les parties protégées par le fabricant, ainsi que toutes transformations de l'appareil par son utilisateur, sans accord du fabricant ou de son mandataire pourraient s'avérer très dangereuses et entraîneraient la suspension immédiate de la garantie et sont strictement interdites.

En cas de moindre doute sur le montage ou la mise en service de cet appareil, appelez votre revendeur.



Importé et Distribué par FAVEX  
Adresse e-mail du SAV : [sav@favex.fr](mailto:sav@favex.fr)  
Numéro de téléphone : 09 69 36 56 60  
[www.favex.fr](http://www.favex.fr)

06-2016

---

Service Client Greengear by Favex: 09.69.36.56.60 – [sav@favex.fr](mailto:sav@favex.fr)